



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

N°34

| |
|----------------------------------------------------|
| Date de Publication |
| - 8 AVR. 2022 |
| Date de Transmission au Contrôle de Légalité |
| - 8 AVR. 2022 |
| Date de la convocation |
| 22 mars 2022 |

Présents :

Mmes BRUNET, FIGARELLA, GOBET, HATEMIAN-SOLARI, HERVE GENOVESI, LAFAYSSE, MATEO, PADOVANI FAURE-BRAC, SAGAUT, VEILEX.

MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAIX, CHAUSSIDIÈRE, DENONFOUX, DE CANEVA, DE SOUSA, FAVIER, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET, REYMOND.

Pouvoirs :

Mme LABI-MALAKIAN à Mme le Maire
Mme LOVERA à Mme Patricia HATEMIAN-SOLARI
Mme VAUTRIN à Mme LAFAYSSE
M. MORTELETTE à Mme MATEO
M MAS-FRAISSINET à M. FAVIER

Monsieur Evan DE SOUSA a été élu secrétaire

Objet : Budget Annexe de location de salles de l'Oustau Calendal. Approbation du compte de gestion. Exercice 2021.

A la demande de Madame le Maire, monsieur MACHERAS DE MONTILLET expose à ses collègues qu'après avoir vérifié la concordance entre le compte de gestion 2021 présenté par Madame la responsable du service de gestion comptable d'Aubagne et le compte administratif présenté par Madame le Maire de Cassis, il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2021 présentant les résultats suivants :

Section d'exploitation

| | |
|-------------------------|---------------|
| Dépenses | 145 660.54 € |
| Recettes | 61 960.13 € |
| Solde d'exécution 2021 | -83 700.41 € |
| Déficit reporté 2020 | -256 193.33 € |
| Déficit de clôture 2021 | -339 893.74 € |

Le rapporteur propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2021 du budget annexe de location de salles de l'Oustau Calendal élaboré par Madame la responsable du service de gestion comptable d'Aubagne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 29 mars 2022.

Le Maire,
Danielle MILON

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Cassis' and '13290 Cassis (B) France' around a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.